



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du **13 décembre 2010, 19h**, Maison de Commune

Présidence : M. Jean-Marc Schlaeppli

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis municipal N° 05/2010 relatif à l'adhésion à l'association scolaire Aubonne-Gimel-Etoy (ASSAGIE)
- ouï le rapport de la commission ad hoc
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'accepter la création d'une association scolaire intercommunale Aubonne-Gimel-Etoy (ASSAGIE)
2. d'adopter les statuts de ladite association, sous réserve de l'aval du Conseil d'Etat,
3. de désigner deux délégué(e)s suppléant(e)s au futur Conseil Intercommunal, conformément à l'art. 6 des dits statuts, lettre b

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal
du 13 décembre 2010.

Le Président

La Secrétaire

Jean-Marc Schlaeppli

Isabelle Vouillamoz